

Conseil général de Val Terbi du 10 septembre 2024

Réponse à la question orale de Mme Léna Joliat :

« Je vous remercie pour votre question qui traite d'un sujet qui m'a pas mal occupée et dont le résultat des efforts du Conseil communal et de l'administration m'a déçue.

La sécurité des enfants nous tient à cœur et nous avons entrepris plusieurs démarches pour trouver la ou les perles rares : annonces dans journal Val Terbi Info et sur le site de la commune, affiches à des lieux stratégiques, réseaux sociaux, information à la Commission du cercle scolaire et au dernier Conseil général, en parler autour de nous et j'en passe. Les personnes qui ont manifesté leur intérêt se sont soit désistées elles-mêmes, soit n'étaient pas aptes à ce poste.

A notre avis, il doit être possible de trouver un groupe de parents, de grands-parents ou d'autres adultes qui se partagent ce poste. Un cours d'une demi-heure dispensée gratuitement par la police cantonale suffit.

La stratégie du Conseil communal consiste à poursuivre la recherche pour le poste de patrouilleur.

Mais en parallèle, nous avons pris contact avec le SIN pour savoir comment nous pourrions améliorer la sécurité aux abords de l'école. Le SIN nous suggère de lui présenter un projet. Plusieurs possibilités de sécurisation physique des lieux nous semblent possibles, mais le Conseil communal n'est pas spécialiste en la matière. Pour un appui par des professionnels, des premières discussions ont eu lieu avec un bureau d'ingénieurs. Eux pourront nous dire quelles mesures feraient sens et sont envisageables : un îlot ? rétrécir la route à cet endroit ? ajouter au triflash qui fonctionne déjà le 30 à l'heure ?

Je vous rassure que le Conseil communal travaille sur le sujet afin de réaliser le plus vite possible des mesures concrètes et ceci, si nous trouvons un/une patrouilleur/euse ou pas.

Je vous remercie pour votre attention ».

Elisabeth Dennert